

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DÉMÉNAGEMENT ET ARTICLES USAGÉS : ATTENTION AUX PUNAISES DE LIT!

Laval, le 26 juin 2015 – À l’approche de la période des déménagements, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval tient à rappeler aux Lavallois quelques conseils de prévention permettant de se prémunir contre les infestations des punaises de lit.

Même si les punaises de lit ne transmettent pas de maladies, les piqûres qu’elles infligent aux dormeurs peuvent créer de l’anxiété, du stress et compromettre la qualité de vie des gens aux prises avec une infestation.

Consignes générales

- Si vous constatez la présence de punaises de lit dans votre logement, informez-en immédiatement le propriétaire ou le gestionnaire de l’immeuble afin qu’il puisse faire appel à un exterminateur qualifié.
- Ne tenter en aucun cas de régler le problème par vous-même. L’utilisation d’insecticides peut non seulement être nocive pour la santé, mais elle peut également contribuer à rendre les punaises de lit plus résistantes.
- En tout temps, évitez de récupérer sur la rue les matelas, meubles rembourrés tels que sofas, chaises, divans-lits et futons, même s’ils ont l’air en bon état.

Précautions à prendre avant de déménager

- Informez votre propriétaire s’il y a des punaises de lit dans votre logement avant votre départ. Si vous ne vous débarrassez pas des punaises de lit avant de déménager, elles risquent de déménager avec vous.
- Placez vos vêtements, literies et objets exempts de punaises de lit dans des contenants ou sacs étanches **avant d’être déplacés** vers votre nouveau logement.

Précautions à prendre lors du transport de vos biens

- Si vous engagez une firme de déménagement, informez-vous de ses mesures de prévention (ex. : nettoyage du camion et des couvertures).
- Inspectez le camion de déménagement avant d’y entrer vos meubles et autres effets. Assurez-vous que le camion de déménagement et les couvertures utilisées soient exempts de punaises.

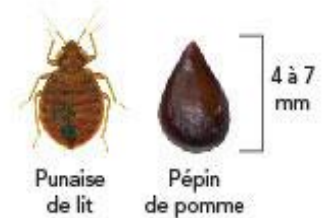
Précautions à prendre lors de l’arrivée dans un nouveau logement

- Avant d’y entrer vos meubles et autres objets, passez l’aspirateur partout, particulièrement dans les chambres, et jetez le sac ou le contenu de l’aspirateur à l’extérieur dans une poubelle fermée.

- Les punaises de lit se cachent de la lumière du jour et ne sortent généralement que la nuit. À l'aide d'une lampe de poche, inspectez soigneusement votre nouveau logement en portant une attention particulière aux chambres. Vérifier les fissures, les fentes et les moulures, surtout dans les chambres.

Comment reconnaître et détecter les punaises de lit?

La punaise de lit est un insecte brunâtre luisant, sans ailes, long de 4 à 7 mm ressemblant à un pépin de pomme aplati. La punaise de lit est visible à l'œil nu, ne saute pas et ne vole pas. Elle se déplace en marchant, n'aime pas la lumière et se nourrit du sang des dormeurs en les piquant la nuit. Durant le jour, elle se cache surtout près des coutures des matelas et des sommiers, mais également partout où elle peut se dissimuler facilement (ex. : fissures des planchers, des murs et du mobilier et tête de lit).



Des indices peuvent nous avertir de la présence de punaises de lit : petites taches noires sur les draps, le matelas ou le sommier, présence de punaises de lit vivantes ou mortes, de peaux de punaises qui ont mué ou d'œufs blanchâtres de la grosseur d'une tête d'épingle.

Pour en savoir plus, la population lavalloise peut consulter la section « Punaises de lit » du site Web Portail santé mieux-être : <http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/punaises-de-lit/>

Renseignements : Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Ligne médias : 450 975-5309
communications.cisslaval@ssss.gouv.qc.ca